

DEMANDE DE PERMIS MENSUEL - STATIONNEMENT P2



PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

Prénom et nom OU Nom de l'entreprise (en caractères d'imprimerie SVP)	
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone (domicile)	Téléphone (cellulaire)

Courriel
PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ☐ Certificat d'immatriculation valide du véhicule Date d'expiration: _____ ☐ Preuve de résidence valide du propriétaire du véhicule (Exemple : permis de conduire pour un particulier) Date d'expiration: _____

Véhicule(s)

Marque	Modèle	Année	Numéro de plaque d'immatriculation

Si appartient à une compagnie

Prénom et nom de l'utilisateur
Téléphone de l'utilisateur

Il est de votre responsabilité de nous tenir informés de tout changement concernant vos informations personnelles afin que votre dossier soit à jour.

TARIFS (type de charge 7GTSTA18)

Permis mensuel : 219,00 \$ ☐ Argent ☐ Carte de débit ☐ Carte de crédit

Le montant de cette vente inclut la TPS (n°enr. 144263571RT0001) ainsi que la TVQ (n°enr. 10901 13883TQ0001).

Ces frais ne sont remboursables qu'en cas de décès du détenteur, maladie de longue durée, perte d'emploi, mutation d'emploi ou déménagement.

La Ville de Longueuil n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de dommages au véhicule ou à son contenu qui pourraient résulter d'un incendie, d'un vol, de vandalisme, d'une collision ou de toute autre cause. Les véhicules sont stationnés aux risques du propriétaire. Verrouillez votre véhicule en tout temps.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Je déclare solennellement que je réside à l'adresse indiquée ci-dessus et que je suis le principal utilisateur du véhicule décrit ci-dessus.

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit un faux document, en vue d'obtenir ou de permettre à un tiers d'obtenir un permis de stationnement contrevient à la réglementation municipale et est passible, en plus des frais, d'une amende. Outre la pénalité prévue aux règlements municipaux, l'autorisation ainsi obtenue sera révoquée.

Signature du demandeur ou du payeur

Date

Nom de l'employé – Ville de Longueuil

Date